



Christian Grolier, Secrétaire Général de la Fédération Générale des Fonctionnaires FO, Jocelyne Baussant Secrétaire Générale de l'UD FO 79 et Jean-Pierre NAULIN Secrétaire Général Adjoint FO EA ont rencontré ce mardi 15 novembre 2022, en bilatérale, la préfète des Deux-Sèvres (Emmanuelle Dubée même promotion à l'ENA qu'Emmanuel Macron).

Durant cette rencontre, plusieurs points ont été abordés :

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires



La baisse du pouvoir d'achat de 25% en 30 ans, conséquence des multiples gels du points d'indice a été dénoncée. Nous avons souligné que les 3,5% de « dégel » annoncés cette année ne suffiraient même pas à compenser les 7 à 10% d'inflation prévus sur 1 an. Pour FO, il n'est pas concevable d'en rester là, car de plus en plus d'agents connaissent des fins de mois difficiles. À titre d'exemple, au début des années 1980, un enseignant français débutant gagnait l'équivalent de 2,3 fois le Smic (soit l'équivalent de 2920 euros en valeur 2022), aujourd'hui, il perçoit environ 1,2 fois le salaire minimum. Il ne faut donc pas s'étonner que le métier n'attire plus et que le nombre de démissions soit en augmentation !

Le projet de refondation des lycées professionnels



Pour FO, ce projet ne vise qu'à affaiblir le service public de formation professionnelle avec, au final, des lycées qui seront fermés, des postes supprimés et la fin des diplômes nationaux (voir nos 2 communiqués

<https://www.foenseignementagricole.fr/dossiers-actualites/enseignement-technique/refondation-de-la-voie-professionnelle-au-masa/>

et <https://www.foenseignementagricole.fr/dossiers-actualites/enseignement-technique/communique-refondation-de-la-voie-pro/>).

Cette réforme ne permettra pas à notre ministère de tenir ses engagements en termes de souveraineté alimentaire et de renouvellement des générations d'agriculteurs. Une fois de plus les services publics sont mis au ban de la société par les théories néolibérales dépassées alors que dans le même temps la demande de services publics plus particulièrement dans nos territoires ruraux n'a jamais été aussi forte. Les Français refusent cette société sans école publique et gratuite, sans système de santé accessible à tous...

Le projet de réforme des retraites :



FO a dénoncé le passage en force souhaité par le président de recul de l'âge de la retraite dans un contexte où l'emploi des seniors n'est qu'utopie (maladie, accident, chômage...). Cette réforme ne repose que sur des mensonges (voir notre communiqué

du <https://www.foenseignementagricole.fr/dossiers-actualites/autres/communique-sur-le-projet-de-reforme-des-retraites/>) et ne poursuit qu'un seul but, à savoir, rendre impossible la constitution d'une carrière complète pour in fine faire baisser substantiellement le montant des pensions. Non seulement les agents de la fonction publique ont vu chuter leur pouvoir d'achat durant leur carrière mais si cette réforme est mise en application la chute se poursuivra une fois à la retraite ! FO a averti la préfète que les agents de la fonction publique comme les salariés du privé n'hésiteront pas à descendre dans la rue pour s'opposer à ce projet qui comme celui pour la refondation des lycées pro est mortifère.

Inclusion et AESH

A.E.S.H. : UN MÉTIER SANS STATUT, SANS SALAIRE, SANS FORMATION !



FO a dénoncé l'hypocrisie gouvernementale sur l'inclusion. FO pense que l'inclusion ne doit pas être un frein à l'apprentissage des capacités prévues au référentiel du diplôme. C'est pourquoi, pour assurer les besoins des élèves, il faut que l'institution mette en œuvre un accompagnement spécifique suffisant ! Aujourd'hui, cette situation très dégradée ne permet plus d'assurer l'enseignement auquel les apprenants ont droit. Comment, dans ce contexte, demander aux collègues de respecter la totalité des référentiels, pourtant garants de la conformité et de la complétude des enseignements dispensés aux apprenants et de les amener à l'obtention du diplôme ? Si les premières victimes du fonctionnement de cette école inclusive au rabais, sont les jeunes, les autres apprenants en pâtissent également. Toute l'institution s'en trouve décrédibilisée au moment même où l'enseignement agricole cherche à renforcer son attractivité.

Aussi, FO a dénoncé les conditions d'emploi des AESH recrutés sur des temps partiels imposés et avec des amplitudes horaires importantes. Leur salaire n'est pas à la hauteur de leur mission (700 à 800 euros par mois en moyenne) sans possibilité d'occuper un autre emploi.

En conséquence, FO exige dès à présent :

- la création de postes pérennes d'enseignants référents « handicap » à temps plein dans les établissements concernés par l'inclusion,
- la création du nombre suffisant de postes d'AESH dans des conditions d'emploi attractives et décentes : tous les AESH doivent-être CDIés et à temps plein !.

À l'issue de cette rencontre, Mme la Préfète s'est engagée à faire remonter nos revendications à la 1^{er} ministre et aux ministres concernés (ministre de la Fonction Publique, ministre de l'Agriculture, Ministre du travail...).



**Pour faire entendre votre voix,
À l'Enseignement Agricole,
votez et faites voter FO
lors des élections professionnelles
de décembre 2022.**